

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Ecole à journée continue

Les questionnaires finaux au sujet de l'école à journée continue ont été examinés et ont permis de constater que 10 enfants sont annoncés pour le module du lundi à midi, et neuf pour le module du jeudi à midi. Compte tenu du fait que l'exigence légale est remplie pour au moins un module, le Conseil municipal va lancer les travaux pour la mise en place d'une structure. Dans ce cadre, l'exécutif souhaite travailler en étroite collaboration avec la commission d'école. Un mandat d'étude détaillé des différentes variantes possibles va être rédigé à bref délai afin que les études et contacts nécessaires puissent être faits en début d'année. La mise en place de l'offre doit en effet avoir lieu pour la rentrée d'août 2023.

Représentations

Eva Bühler s'est rendue le 1^{er} décembre à l'assemblée du Centre d'Animation Jeunesse à Péry. Manfred Bühler se rend ce 2 décembre à la séance du Conseil d'administration d'Erguël Sports SA à Sonceboz.

Grand Chasseral

Le Conseil municipal a pris connaissance avec intérêt du lancement de la marque régionale « Grand Chasseral », lancée par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois. Ce projet fédérateur et novateur émane des milieux économiques et associatifs et entend insuffler une dynamique positive à la région et de faciliter son placement sur la carte dans le grand public. Le Conseil municipal a décidé de placer un renvoi sur le site Internet de la commune afin que le public puisse se rendre facilement sur le site www.grandchasseral.ch et découvrir les détails de ce projet.

Assemblée municipale

La prochaine assemblée municipale se déroule le 12 décembre et présente des points importants à l'ordre du jour. Outre le budget, l'assemblée devra notamment discuter du nouveau plan d'aménagement local, qui est la première révision du plan de zone et du règlement de construction depuis plus de 30 ans. La mise en conformité avec le nouveau droit de l'aménagement du territoire est nécessaire et permet de moderniser les règles locales. A noter qu'aucune opposition à ce projet n'a été constatée suite au dépôt public. Le Conseil municipal espère une forte participation afin que ces décisions importantes disposent d'une bonne légitimité démocratique.